

Bonjour,

Merci pour votre message. Voici quelques éléments de réponse :

1. Est-il possible de publier votre document pdf et les compléments de réponses apportés par mail suite à la réponse de Martin ? J'aimerais pouvoir les partager sur la page de mon site web (et sur ma page FB) : <https://jackmask.net/transparence-alerte-primaire-populaire-hacv.html>. Vous pouvez communiquer comme vous le souhaitez, nous sommes transparents. Attention toutefois à publier l'intégralité de nos réponses et à ne pas les tronquer ou les modifier. Attention également car la réponse contient une information personnelle sur l'inscription de xxx@xxxxx.xxx. Il s'agira donc de recueillir son consentement pour rendre le point le concernant public, dans le respect de ses données personnelles.

2. Vous n'avez pas répondu aux questions relatives au détail des votes et mentions. Vous écrivez : "Concernant les données relatives aux bulletins individuels des votants (anonymisés, bien évidemment), ils sont en cours de transmission à différents instituts de recherche pour analyse universitaire et à des fins de recherche". Serait-il possible d'y avoir accès puisque les données ont fait l'objet d'anonymisation ? Nous ne sommes pas scientifiques mais je pense pouvoir être en mesure de les analyser. Pour l'instant nous sommes en train de monter un partenariat avec plusieurs institutions et universités pour l'analyse de ces données. Les modalités, incluant une clause d'exclusivité (limitée dans le temps), sont en cours de négociation avec eux. Nous pourrons vous informer de l'avancée de ce projet quand nous aurons plus de visibilité. Dans tous les cas les données seront rendues publiques après ce délai. Vous aurez aussi la possibilité de vous rapprocher directement d'eux avant la publication pour solliciter un partenariat et un accès. Mais il est trop tôt pour l'instant, le partenariat n'étant pas encore finalisé.

3. Sauf erreur de ma part, vous n'avez pas répondu à la question : "3.7 Quelle est la date de parution publique du contenu du « Contrat de rassemblement » que la personne arrivant en tête du vote d'investiture de la Primaire Populaire devait signer ?" Publication sur notre site dans le règlement de vote (lien url) dans les délais prévus dans les CGU du vote (voir Règlement de vote).

4. Enfin, mon compte Facebook est toujours bloqué sur les publications de la Primaire Populaire, pourriez-vous le faire débloquer afin que je puisse intervenir à nouveau à propos des réponses à nos questions. D'avance merci. Merci de prendre attache avec notre responsable communication qui traite de ces aspects Anne-Sophie Lahaye (en copie).

Bien cordialement



- Soutenez la Primaire Populaire : dons.primairepopulaire.fr
- Rejoignez nos 5000 bénévoles, on a besoin de vous : agir.primairepopulaire.fr
- Découvrez toutes les vidéos de la Primaire : [Voir la chaîne youtube](#)

Le mar. 15 févr. 2022 à 22:52, Le Hacker Masqué <xxxxxxxxxxxxxxxxxx@xxxxxxxxxx.fff> a écrit :

Bonjour,

Je n'ai pas pu vous répondre plus tôt, j'en suis sincèrement désolé.

A mon tour de vous remercier pour toutes vos réponses détaillées et comme l'a dit Martin cela nous rassure sur le fait qu'il n'y ait pas eu de tentative de fraude majeure, en tout cas s'il y en a eu cela n'aura pas eu d'incidence sur le résultat final.

J'ai quelques questions à mon tour :

1. Est-il possible de publier votre document pdf et les compléments de réponses apportés par mail suite à la réponse de Martin ?

J'aimerais pouvoir les partager sur la page de mon site web (et sur ma page FB) :

<https://jackmask.net/transparence-alerte-primaire-populaire-hacv.html>

2. Vous n'avez pas répondu aux questions relatives au détail des votes et mentions.

Vous écrivez : "Concernant les données relatives aux bulletins individuels des votants (anonymisés, bien évidemment), ils sont en cours de transmission à différents instituts de recherche pour analyse universitaire et à des fins de recherche".

Serait-il possible d'y avoir accès puisque les données ont fait l'objet d'anonymisation ?

Nous ne sommes pas scientifiques mais je pense pouvoir être en mesure de les analyser.

3. Sauf erreur de ma part, vous n'avez pas répondu à la question : "3.7 Quelle est la date de parution publique du contenu du « Contrat de rassemblement » que la personne arrivant en tête du vote d'investiture de la Primaire Populaire devait signer ?"

4. Enfin, mon compte Facebook est toujours bloqué sur les publications de la Primaire Populaire, pourriez-vous le faire débloquer afin que je puisse intervenir à nouveau à propos des réponses à nos questions. D'avance merci.

Et merci encore pour cette transparence que je demandais depuis un moment.

Désolé d'avoir été insistant et d'être intervenu de cette manière à propos de votre système d'inscriptions et de votes.

Je vous assure que j'aurais préféré le faire pour les primaires LR ou de celles des écologistes plutôt que pour la votre.

Bien cordialement,

Jack Mask

Sent with [ProtonMail](#) Secure Email.

On Saturday, February 12th, 2022 at 17:49, Victor Grezes <victor.grezes@2022oujamais.fr> wrote:

Bonjour,

Suite à votre saisine de la HACV, voici des éléments de réponse à vos questions, au mieux de nos possibilités de réponse.

Bien cordialement



Victor Grezes
Responsable - Pôle Processus / Vote
victor.grezes@2022oujamais.fr |